

LISTE DES INDICATEURS DE CADRAGE DU PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'EFFICIENCE « INVALIDITÉ ET DISPOSITIFS GÉRÉS PAR LA CNSA »

Partie I - Données de cadrage	Producteurs techniques	Page
1 - Evaluation de la population concernée par un handicap : * nombre de personnes handicapées au sens de l'enquête Handicap-incapacité dépendance (HID) ; * effectifs de bénéficiaires des différents types d'aides.	DREES / DSS	12 14
2 - Nombre de personnes percevant une pension d'invalidité et dépenses d'invalidité par régime.	DSS	16
3 - Evolution du nombre de personnes âgées dépendantes bénéficiaires de l'APA.	DGAS / DREES / DSS	22
4 - Dépenses de protection sociale liées à la compensation de la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées et répartition par financeur.	DGAS / DREES / DSS	26
5 - Offre d'équipements et de services en faveur des adultes et enfants handicapés.	CNSA / DREES	28
6 - Offre d'équipements et de services en faveur des personnes âgées : * nombre de places au niveau national pour les personnes âgées ; taux d'équipement par région et par département pour les personnes âgées ; * nombre d'actes infirmiers de soins (AIS) délivrés aux personnes âgées de 75 ans et plus par région et par département.	CNSA / DREES	30 32
7 - Nombre de personnes soignées pour la maladie d'Alzheimer.	CNAMTS / RSI / MSA / INVS	34

LISTE DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DU PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'EFFICIENCE « INVALIDITÉ ET DISPOSITIFS GÉRÉS PAR LA CNSA »

Partie II - Objectifs / résultats		Cibles	Producteurs techniques	Responsables administratifs portant les politiques à titre principal	Page
Objectif	Indicateurs				
1 - Assurer un niveau de vie adapté aux personnes invalides	1-1 - Nombre et proportion de titulaires de pensions d'invalidité bénéficiant de l'allocation du Fonds spécial d'invalidité (FSI).	Diminution	DSS	DSS	38
2 - Répondre au besoin d'autonomie des personnes handicapées	2-1 - Ecart d'équipement inter-régionaux et inter-départementaux en établissements et services médico-sociaux pour adultes et enfants handicapés : * en nombre de places par habitant ; * en euros par habitant.	Réduction des écarts	CNSA	CNSA	40 42
	2-2 - Mode de prise en charge des personnes handicapées : * part des services dans les structures médico-sociales pour personnes handicapées ; * exécution des décisions d'orientation en établissement des personnes handicapées.	*Augmentation de la part des services *A définir	CNSA / DREES CNSA	CNSA	44 45
	2-3 - Suivi de la prestation de compensation du handicap (PCH) : * nombre de décisions de PCH rendues ; * nombre de recours contentieux concernant la PCH.	*Montée en charge *Limitation	CNSA DREES	CNSA	46 48
	2-4 - Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), par complément.	Adéquation aux besoins	DSS	CNAF	50

Partie II - Objectifs / résultats		Cibles	Producteurs techniques	Responsables administratifs portant les politiques à titre principal	Page
Objectif	Indicateurs				
3 - Répondre au besoin d'autonomie des personnes âgées	3-1 - Ecart d'équipement inter-régionaux et inter-départementaux en établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées : * en nombre de places par habitant ; * en euros par habitant.	Réduction des écarts	CNSA	CNSA	52 54
	3-2 - Part des services dans les structures médico-sociales pour personnes âgées.	Augmentation de la part des services	CNSA / DREES	CNSA	55
	3-3 - Proportion de bénéficiaires de l'APA vivant à domicile selon le degré de dépendance.	Augmentation	DREES	CNSA / DGAS	56
	3-4 - Indicateurs de suivi du Plan Alzheimer 2008-2012.		CNSA / DGAS / DREES / HAS	CNSA / DGAS / HAS	58
4 - Garantir la viabilité financière de la CNSA	4-1 - Taux d'adéquation des recettes et des dépenses de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) relatives au financement des établissements ou services sociaux et médico-sociaux.	Equilibre financier	CNSA	DSS	60
	4-2 - Part des dépenses d'APA et de PCH financées par la CNSA.	Stabilité (pour la PCH, une fois la montée en charge achevée)	CNSA	DGAS	62